

anere que depute, les seules questions que je me poserai dans l'exercice de mon mandat seront : "Est-conservateurs patriotes, face aux progressistes mondialistes." par des postes et des rémunérations. » ■ EMMANUEL DELAHAYE

TRIBUNE Arlette Grosskost (LR) député sortante

Aux armes, citoyennes !

En pleine campagne électorale pour les législatives, Arlette Grosskost, député Les Républicains sortante, qui ne remet pas son mandat en jeu, nous fait parvenir cette tribune :

« **AVANT DE TOURNER LA PAGE** de quinze ans de mandat au service de mon pays et de ma région, en ma qualité de député de la cinquième circonscription du Haut-Rhin – première femme à avoir été élue au suffrage uninominal à droite en Alsace – je lance un cri d'alarme au regard d'une cause qui m'était chère, à savoir la présence de femmes au sein de l'Assemblée nationale. Les quelques-unes (11 % en 2002, 26 % en 2012) n'ont jamais eu à rougir de leurs compétences, de leur présence assidue et encore moins de leurs interventions, dans les domaines aussi variés que la finance ou le social. Après avoir subi « l'art du retournement de veste » de certaines personnalités politiques locales, plus mues par leurs ambitions personnelles que leurs véritables convictions, mon véritable regret sera le fait que les cadres haut-rhinois de mon parti (LR) ont pris la « courageuse » décision de ne pas imposer de candidates LR dans le Département. Ils leur ont préféré un panel masculin (les suppléantes faisaient juste office de bonne conscience). Des arguments fallacieux ont été avancés, tels que « man-



Arlette Grosskost ne se représente plus comme député de la 5^e circonscription du Haut-Rhin, mais elle tenait à faire passer cette tribune sur la féminisation de la vie politique. PHOTO ARCHIVES DNA

que de candidates ». Et pourtant des femmes de tempérament, j'en ai rencontré... mais elles ont vite été écartées... Sont-elles donc si dangereuses pour l'ordre établi des instances dirigeantes en place dont les éminents membres – il est vrai – se sont largement partagé les postes en amont. Le code éthique qui entend favoriser les femmes en politique se contente-t-il des listes paritaires qui trop souvent sont organisées, gentiment, par ces messieurs ? À ces femmes qui pourtant auraient largement eu la capacité de s'engager, il a été préféré, dans la plupart des cas, des candidats masculins largement « cumulards » - maire, délégué communautaire, conseiller départemental ou ré-

gional, etc. - aux loyautés successives et aux arguments de campagne fluctuants... Alors citoyennes, j'en appelle à la rébellion ! Nous nous sommes battues, souvent encouragées par nos pairs, qui concevaient pourtant une société moderne. Alors refusons globalement la régression ! Trop de nos concitoyens n'acceptent plus les petits arrangements entre amis – d'ailleurs, je ne l'ai jamais accepté - ! Soyons fières de ce que nous sommes, de notre singularité et de notre audace. Les prochaines échéances électorales seront le reflet de votre choix. Le pouvoir est entre vos mains ! » ■ ARLETTE GROSSKOST

F.FREY
 i nous
 e fran-
 s tra-
 es nor-
 es... »
 que le
 unonce
 diction-
 ronne-
 ment
 le nu-
 alue la
 ilot au
 nsition
 est un
 gagé et
 ofonde
 itiques
 ocial »,
 t élue,
 ns qui
 ndidats
 ne ma-
 uhaite
 re tous
 ns qui
 FUCHS

DNA 2/06/2017